Association Foncière de Remembrement de Gennes
Mairie
1 rue du Lavoir
25660 GENNES
03.81.55.75.32.
commune.gennes@orange.fr

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir noter que le Bureau de l'association foncière se réunira **à la salle du Conseil municipal** :

le vendredi 21 mars 2025 à 10h30

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 29/03/2024
- Compte administratif 2024
- Compte de gestion 2024
- Affectation des résultats
- Budget Primitif 2025
- Renouvellement des baux
- Convention Acte avec la Préfecture
- Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à GENNES, le 7 mars 2025

Le président,
Jean SIMONDON

PS - : En cas d'absence, merci de nous adresser ou de remettre un pouvoir (modèle joint) à un autre membre du bureau ou le cas échéant votre locataire ou co-indivisaire